



La Bernardière
Les résistant-es
de la cité perdue
 Pages 6 & 7

la lettre à
LOLU



Le terrien est nihiliste, l'air de rien

irrégulomadaire satirique N° 127, juin 2024

Hébergement d'urgence

LE 115 À LA RUE

Neuf appels sur dix n'ont aucune réponse. Et pour ceux qui ont la chance qu'on décroche, seul un sur quatre aura un toit pour la nuit. Exilé-es, hommes et femmes à la rue subissent cette gestion de la pénurie. Le 115 : un numéro à coucher dehors !

► pages 2 et 3



Le mot à la con du mois

SANS-ABRISME

Tous aux abris (y'en aura pas pour tout le monde).

EN 2017, l'État a pondu un « plan pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme ». Le département de Loire-Inférieure y va de son « diagnostic à 360° du sans-abrisme » et lance ses « politiques publiques de réponse au sans-abrisme ». Octobre 2021 : Nantes Métropole vote 1 % de son budget dédié à des « solutions d'hébergement pour les personnes en situation de sans-abrisme ». Mai 2022 : un rapport de Ceser Pays de la Loire pointe le « sans-abrisme » parmi les « comportements à risques spécifiques », avec la toxicomanie et la prostitution... Politiques, travailleurs sociaux, institutions reprennent le terme sans broncher.

Problème : ce mot en *isme* fait croire à une idéologie, une pensée construite, philosophique ou politique, presque une option volontaire. Ou alors à une pathologie. Le « sans-abrisme » reste un terme abstrait, desincarné, tendance hors sol. « Ce terme qui n'est pas revendiqué par les personnes à la rue, a bien été créé, utilisé, ressassé par des "abristes", qui n'osent pas se nommer comme tels, lâche André Lebot, ancien directeur du centre social Pierre-Landais. À quand un parti du sans-abrisme aux prochaines municipales ? » Repris par les premiers concernés, le terme aurait alors pour lui un sens assumé, retournant le stigmate, exprimant une détermination collective.

Des chercheurs en sciences sociales épinglent ce « sans abrisme » comme glissement d'une « catégorie analytique » à une « catégorie d'assignation », pointant cette « biographie négative » enfermant des personnes dans une seule question d'hébergement, oubliant que la disqualification sociale, avec ou sans toit, même temporaire, ne se résout pas en obtenant une adresse.

En fait, le vrai problème du sans-abrisme, c'est son déficit de stratégie de *reengineering bottom up* et de *boosting de feedbacks* inspirants. ■

Inès Déheffe

Médecine ambulatoire

FINI, les ambulances privées affrétées pour parcourir les 38 mètres séparant l'hôpital d'Ancenis de son service de SMR, soins médicaux et réadaptation (Ouest-France, 10/01). Un bâtiment va être reconstruit pour coller cette unité au reste de l'hosto. Coût prévu : 10 M€. Soit 263 000 € le mètre linéaire routier. Et la ruine des ambulances à pédales. ■

Condamné à dormir dehors



Hé bé ! re jeu ment Personne n'habite au 115

Et personne ne s'habitue au 115. Ni les gens à la rue, ni les salarié·es gérant le manque de place.

« **APPELER** le 115, ça les rend dingues ». Ce numéro, c'est la hantise des gens à la rue qui voudraient dormir à l'abri, comme la loi leur promet. Rencontre autour d'un café à Bellevue avec Laurence et Vincent, militant·es du Gasprom et du DAL, et Emma*, travailleuse sociale : « C'est si tendu qu'on nous a donné un deuxième numéro, réservé aux travailleurs sociaux, uniquement pour l'ultra-ultra-urgence, et à ne pas communiquer... Comme si on devait faire nous-mêmes le tri des cas urgents ou un peu moins... »

Appeler pour rien, rappeler...

Tous les trois dénoncent la punition que représente l'appel au 115, le plus souvent sans que personne ne décroche. Et quand l'appel est pris, c'est pour s'entendre dire qu'il n'y a pas de place. Une machine à décourager. « Une vraie torture » pour le Gasprom : « On voit des jeunes gens traumatisés d'être mis dehors après une nuit à l'hôtel, virés sans solution ». « Le système est maltraitant », confirme Emma. Trois jours, cinq jours avec un lit, et puis dehors. Mais il faut s'obstiner, accumuler des coups de fil pour rien, sinon on n'aura droit à rien, le jour où peut-être... Assiduité vaine, mais obligatoire. « Les recours Dalo* et Daho* auprès du tribunal administratif tiennent compte du nombre d'appels décrochés au 115. Vingt appels dans le mois, c'est mauvais. Il faut en avoir 150 pour être crédible... Certains dossiers remontent tous les appels 115

Porte close

Le 115 nantais a son siège sur l'île Beaulieu, un lieu qui veut rester discret. Lulu a fait une demande de reportage à la préfecture, proposant l'anonymat aux salarié·es. Réponse : niet, « dans la mesure où les personnels du service n'y sont pas favorables ». C'est bien la première fois qu'un service de l'État tient compte des états d'âme de ses petites mains. ■

sur des années... » Contre les gens juste découragés de jouer un jeu perdu d'avance, ce décompte de coups de téléphone, « ça sert d'instrument de répression ». Du coup, pour laisser des traces des droits bafoués à l'hébergement, les associations multiplient les signalements. « Mais on s'est aussi découragés : les jugements nous donnent raison en droit mais de toutes façons, il n'y a pas de place. »

Il y a dix ans, suivant des jurisprudences, les préfet·es pouvaient être condamné·es, avec astreinte par jour de retard. Mais, depuis quelques années, les attendus des jugements disent : « Oui, vous relevez du droit opposable, mais, le préfet n'ayant pas les moyens matériels de répondre à la demande, on n'inflige aucune sanction. Donc le préfet s'en tape. »

Le sort des sortis

C'est déjà violent de vivre en liste d'attente en plein brouillard quant au lendemain. Décrocher un place d'hôtel peut aussi finir dans le brutal, les bagages virés dans un couloir, les provisions jetées à la poubelle. Des exilé·es, sorti·es de force de leur hébergement en région parisienne par les Jeux olympiques imminents, ont subi le même sort dans des hôtels nantais. On manque de place, il faut faire de la place.

Pendant des heures

Attendre. Attendre, attendre le message du 115, qui ne vient quasiment jamais. « Certains ont deux téléphones, un pour appeler le 115 pendant des heures et, pour pas bloquer la ligne, un autre pour les autres usages ». Mais si on change de téléphone, c'est la galère pour expliquer que c'est la même personne. Il faut faire réenregistrer le nouveau numéro avec le risque de perdre la trace du zèle obstiné et absurde à avoir déjà appelé sans résultat. Tactiques et conseils : « Toujours dire qu'on est dans la rue. Si on est à l'intérieur, appeler près d'une fenêtre ouverte, et jamais depuis une voiture ou un garage, ça s'entend

et l'écouter du 115 répond : "Mais vous n'êtes pas dehors !" »

Chaises musicales

La sanction, c'est une inscription « dispositif en rotation », c'est-à-dire viré une semaine sur deux. Les écouterants sont souvent des gens nouvellement diplômés. « Au début, ils sont sympas. Après, soit ils démissionnent, soit ils s'habituent à ce boulot très con. » De quoi devenir cons ou au moins conformes à la mission : gérer le stock de places, face à une demande démesurée.

Il y a aussi depuis novembre dernier, un dispositif « premier accueil famille » qui a 18 places hors 115, mais qui ne respecte pas « l'accueil inconditionnel » prévu par la loi : « Les déboutés du droit d'asile, personne n'en veut... »

Placé sous l'autorité du préfet, le SIAO qui gère le 115 « est toujours dans la réactivité, jamais dans l'anticipation sur les évolutions des migrations ». Résultat : toujours à la ramasse. Une déclinaison de la darmanisation nationale avec le rappel régulier du refus du mytique « appel d'air », contré par une gestion « au compte-gouttes ». Y en a que ça dégoûte. ■

* Droit au logement opposable, droit à l'hébergement opposable.

Cent quinze

Le 115, c'est un bout de fil. Une ligne censée attribuer des hébergements d'urgence, gérée par le SIAO, Service intégré de l'accueil et de l'orientation, pour les exilé·es, sans domicile à la rue et familles, orienté·es vers des places dispos en centre d'hébergement d'urgence, en foyers de travailleurs migrants, FJT, ou le centre maternel pour femme enceinte ou isolée. Dans sa formulation, la préfecture est prudente : « Le 115 est le numéro qui permet aux personnes sans abri de solliciter une place d'hébergement d'urgence. » Solliciter. Pas obtenir. ■

Pénuriste de métier

Allo non

Le 115 vu de l'intérieur. Témoignage de Michel*, travailleur social, qui a été écoutant au 115.

Alors écoutons-le.

Agent de tri. Les premières semaines, c'est le choc : « Je me répétais : mais qu'est-ce que je fous là ? Barre-toi ! Faut quand même être sacrément blindé pour rembarquer les gens en détresse qui cherchent un toit pour la nuit. C'est un peu trash. Faut tenir. Au téléphone, avec l'expérience, on devine qui a une solution d'hébergement, même misérable. Exemple : un type appelle et dit qu'il est à la rue. On lui demande d'où il appelle. Si c'est de chez un pote, depuis un squat, une voiture, une cage d'escalier, il ne relève pas d'une urgence et donc, c'est mort pour lui. C'est comme ça qu'on fait le tri. On appelle ça le conflit entre égalité de traitement et équité ! Très vite, on comprend que le plus dur, ce n'est pas de dire non mais de répondre oui aux demandes : ce qu'on nous demande, c'est de gérer la pénurie, pas les quelques places dispos. Le système est merdique, ça ne peut pas marcher. Faut avoir le cœur bien accroché pour durer dans ce métier. »

Mise en place. La journée commence par le bilan de la veille sur les structures d'accueil, avant un point sur le nombre de places dispos en temps réel, que le régulateur répartit. Chaque écoutant en a son quota. « Les appels, c'est de 8h30 à minuit, surtout quand les chambres se libèrent, et le soir à partir de 20h quand les gens sont en galère. En moyenne 15 minutes par appel ». Avec quels critères pour attribuer son quota de places ? « Chacun fait à sa sauce : on pouvait attribuer toutes ses places le matin et le reste de la journée, faire des évaluations : recueil d'infos sur le terrain, appels des hôtels pour savoir si y a pas eu de problème, vandalisme, dégradation, etc. »

Sauce maître d'hôteliers. Il faut dealer au quotidien avec les gérants d'hôtel. « Certains nous disaient : "On veut bien vos clients à condition qu'ils s'intègrent bien dans le paysage local". En clair, pas de linge étendu, de petite cuisine et les odeurs qui vont avec, de pratiques religieuses trop visibles, etc. Après l'invasion de la Russie en Ukraine, les gérants préféraient nettement les Ukrainiens, plus en accord avec leur image. »

Tenir le choc. Avec un tel travail, comment ne pas devenir

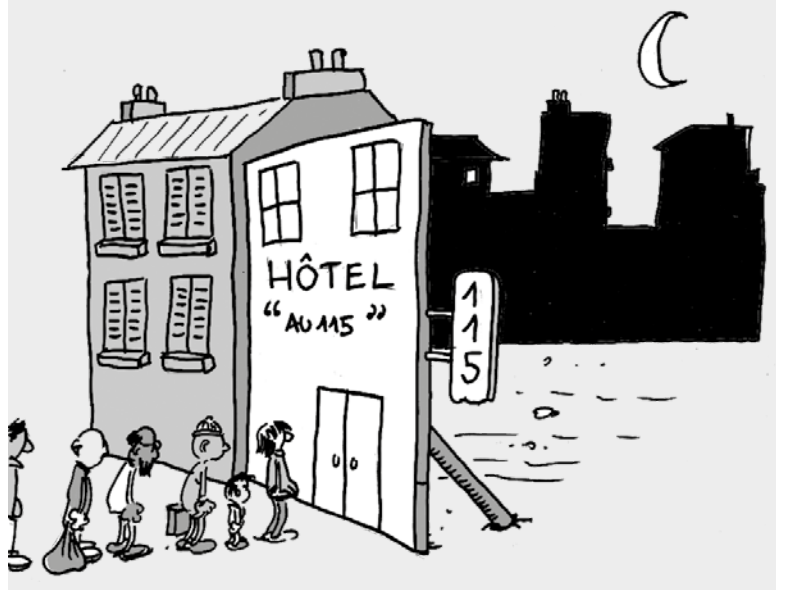
Décrochés et sans solution

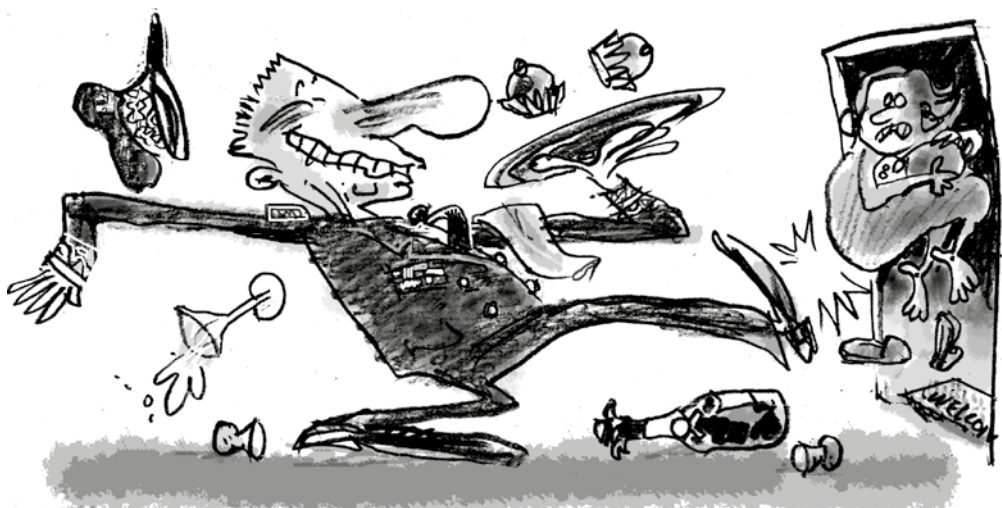
DE 2010 à 2018, de dix à cinquante familles sont prises en charge par un accueil d'urgence en Loire Inférieure. En 2023, 500 familles ! Deux à trois écoutant·es en permanence, un·e seul·e le week-end pour 130 à 150 appels décrochés par jour et, en moyenne, « une vingtaine de places disponibles par jour » selon la préfecture. Le SIAO annonce 24 408 appels en 2022, dont 60 % sans solution (grimpe à 74 % en 2023). Sans compter les appels sans réponse, quand le 115 ne décroche même pas, évalués entre 25 000 et 62 000 par semaine en 2022. Soit neuf appels sur dix sonnant dans le vide. Et un quart des appelants logés pour la nuit. ■

dingue, ou cynique ? « Il y a bien eu quelques connards qui étaient là par accident ! Mais, en grande majorité, les écouterants sont foncièrement bons et humains dans le quotidien de leurs missions. Il faut savoir encaisser les agressions verbales, les menaces de mort, faire preuve d'humour pour faire baisser la pression. Y a jamais eu de protocoles, de bonnes pratiques types pour gérer au téléphone les tensions, les agressions verbales. Chacun sa méthode : humour, silence, indifférence... Quant aux mecs relous, on se passait le relais, à tour de rôle. En général, une fois la pression retombée, les types s'excusent parce qu'ils savent bien qu'une fois grillés, c'est terminé pour eux. ». Sur ces situations, aucun temps de débrief n'est prévu entre écoutant·es, « même si la parole est libre et que, si on a envie de gueuler, on peut. » Tenir un année, c'est faire partie des ancien·es. Le turnover est important parce que les salaires sont bas [1 500 €/mois pour débiter selon la convention collective 51 CHRS - NDLR]. Le turnover, c'est quand la vocation tourne court. ■

Propos recueillis par Anis Mauresque

* Prénom modifié.





Rue sans issue

La procédure réveillon-expulsion

Le 31 décembre le préfet a rendu visite à des familles en hébergement d'urgence. Trois jours avant leur expulsion de l'hôtel.

UNE HISTOIRE banale et édifiante, racontée par Anna*, voisine et militante, qui a rencontré cette famille entre un parc pour enfants et un parking, cachée la nuit entre deux voitures. Une histoire exemplaire en ce sens qu'elle donne seulement un exemple de ce qui arrive à des tas de gens à la rue, en exil, dont les droits sont régulièrement bafoués.

Amel et Kacem* sont venus d'Algérie avec leurs cinq petites filles. La plus jeune a trois ans. Ils sont d'abord hébergés par une connaissance qui les jette finalement dehors, sans aucune ressource. Ils sont très isolés, ne maîtrisent pas bien le français, et l'hiver approche. Chaque jour, il faut appeler le 115 sans relâche pour espérer obtenir un hébergement d'urgence. Espérer... Les enfants étant scolarisés, un rendez-vous est proposé à la famille avec une assistante sociale du CCAS, qui s'avère aussi incompétente qu'ouvertement raciste, lâchant : « Il n'y a rien pour vous ici, vous devez rentrer chez vous ». Un nouveau rendez-vous avec une asso spécialisée dans le droit des étrangers, l'Afep**, revient au normal : un réel soutien avec une assistante sociale humaine, à l'écoute. Les filles sont parfaitement intégrées à l'école, elles apprennent vite, commencent à échanger en français. Pendant ces temps de répit accordés par l'école, leur mère va d'asso en asso pour collecter nourriture, vêtements, de quoi vivre au jour le jour. Leur père cherche du travail, mais, sans autorisation, difficile d'avoir un contrat et, sans contrat, difficile d'avoir une autorisation. Le serpent se mord la queue. On lui propose parfois des petits boulots à 4€ de l'heure, en intérim, sans aucune garantie.

Course contre la montre

Le DAL émet plusieurs signalements d'urgence à leur sujet. Un jour de novembre, ils reçoivent le SMS attendu depuis des mois. Le 115 leur propose un toit. Pour trois jours. Il est 18h, la nuit est presque tombée, il faut rejoindre un hôtel situé à plus de deux heures de marche. À 20h, ce sera trop tard, la réception de l'hôtel ferme. Et s'ils n'y arrivent pas à temps, le 115 les sort des circuits, ils n'auront plus jamais droit à un hébergement d'urgence. Sans véhicule, sans transport en commun pour aller si loin, comment faire ? Le peu de soutien dans le

quartier se mobilise, un camion est déniché en vitesse pour transporter la famille. Les filles sont transies de froid. Arrivées juste à temps... Mais cet hébergement à sept dans une seule chambre n'est pas une solution, extrêmement éloigné de tout, l'école en premier. Chaque matin, il faut partir à 5h30 pour ne pas être en retard en classe à Rezé, leur premier point de chute. Le dernier jour de la prise en charge, personne ne les informe de la suite. Pas de nouvelles du 115. Le réceptionniste assure qu'ils peuvent laisser leurs affaires le temps de la journée d'école, en attendant de savoir où ils passeront la prochaine nuit. 17h, message du 115 : « Votre hébergement prend fin, merci d'indiquer à l'hôtel si nous pouvons jeter vos affaires. » Rester calme, appeler l'hôtel, insister pour que rien ne soit jeté, promettre d'arriver dans l'heure. Leurs provisions, la nourriture, tout a été jeté à la poubelle, leurs affaires sont balancées dans le couloir, éparpillées, fouillées. Il manque un casque de musique, un chargeur. Un employé de l'hôtel a dû se servir. Après beaucoup d'insistance des soutiens français, le directeur viendra lui-même rendre les appareils.

Violation de domicile

Selon l'article 68 de la Constitution, le lieu d'hébergement (de « mise à l'abri »...) est pourtant considéré comme leur domicile, impliquant son inviolabilité. Le Code de l'action sociale et des familles prévoit une continuité de l'hébergement, que piétine cette remise à la rue en pleine trêve hivernale. Aucun de leurs droits n'est respecté.

Avec le soutien d'un avocat engagé, ils entament un « référé liberté », le logement étant reconnu comme liberté fondamentale par un arrêt du Conseil d'État en 2012. Un dossier reflet de l'urgence, composé de témoignages, de photos et de certificats, sera étudié par le tribunal administratif (TA) qui décide ou non d'accorder une audience à la famille, durant laquelle un-e juge décidera si la situation est suffisamment urgente pour mettre ces personnes à l'abri. L'avocat prévient : ce genre de procédure ne fonctionne plus dans le contexte actuel. Symbole de l'incapacité de la justice, le jour de l'étude du dossier, le TA est en grève à cause du manque de moyens et de la surcharge de demandes. Dossier refusé sans même une audience.

Dans ces cas, l'avocat ne touche même pas l'aide juridictionnelle, il n'est donc pas rémunéré. Une chance de connaître un avocat militant, mais, aujourd'hui, rares sont ceux qui acceptent de suivre ce genre de démarche.

Quelques jours après Noël, nouveau message du 115, pour un hôtel rue de Richebourg, près de la gare. Amel et Kacem rejoignent trois autres familles dans des situations similaires et avec des enfants en bas âge. Huit enfants en tout. C'est un « hébergement de nuit », donc, à 9h, tout le monde dehors ! À 8h45, le vigile toque aux portes pour libérer les chambres. Et, chaque matin, il faut affronter le froid et la rue. L'association France horizon gère l'accueil, mais ferme la porte aux ami-es et aux soutiens. Le vigile de sécurité veille à cette mise à l'écart. Ici, rien pour laver son linge ni cuisiner. Juste un micro-ondes.

Toc toc ! Bonne année !

Le dimanche 31 décembre, on toque à la porte de leur chambre. C'est Monsieur le préfet en personne qui, avec deux assistantes, vient visiter ce centre d'hébergement ouvert depuis quelques jours. Le préfet mange des petits gâteaux fournis par France horizon et partage le couscous de réveillon des familles. Le préfet affiche toute sa compassion. Sourire de façade. Le 4 janvier, les trois familles sont remises à la rue. Sans le moindre suivi social, sans perspective, même immédiate. Dehors, ce jour-là il y a un avis de tempête... Remettre un bébé de huit mois dehors, ce n'est pas assurer la sécurité des gens. Le vigile ne veut rien entendre. Il n'y a aucun responsable sur place. Un travailleur social, seulement le soir et encore, il assure qu'il « ne gère pas de dossier ». Le vigile ne cherche à joindre personne. Il menace même d'appeler la police si tout le monde ne dégage pas.

Une conférence de presse devant l'hôtel et l'interpellation de la préfecture par *Presse-Océan* font leur petit effet : dans la journée, le 115 appelle les trois familles et leur propose un hébergement. Mais pour dix jours seulement, selon le beau principe de « rotation des hébergements ». De quoi tourner en bourrique. ■

Anna Konda et Fabrice Gouléroz

* Prénoms modifiés.

** Accueil famille étrangère en précarité.

Alertez les bébés

Grossesses à ciel ouvert

Intermittentes de la rue, des femmes enceintes galèrent pour trouver un hébergement.

APPELER le 115, hier, aujourd'hui, demain, espérer que ça décroche, s'entendre dire qu'il n'y a pas de place. Le 115 peine à mettre à l'abri les femmes enceintes, pourtant particulièrement vulnérables. En 2019, en Loire-Inférieure, 160 femmes enceintes au moins ont appelé le 115, soit 1 760 sollicitations enregistrées. Seule une sur cinq a reçu une réponse favorable. Parmi ces femmes, quatre sur cinq étaient à la rue au moment de leur demande, un tiers y avaient dormi la veille. Dans un rapport publié en 2022, Médecins du monde fait témoigner vingt femmes enceintes et venant d'accoucher, et vivant dans des lieux « 4i » (instables, informels, indignes, insalubres) de l'agglomération nantaise. Avec un impact sur le bien-être social, la santé mentale et physique des mères et des bébés. Les hôtels du 115 sont les lieux les plus représentés, avec les squats, les bidonvilles et le logement par un tiers. La moitié des dix femmes en post-partum étaient hospitalisées au CHU. En 2019, faute de solutions d'hébergement en sortie de maternité, les séjours à l'hosto se sont prolongés pour certaines - maximum 28 jours. Ce qui a d'ailleurs pu contribuer à altérer le suivi d'autres femmes et le moral des soignantes.

Errances dans la ville

Cinq ans après, la maternité semble moins sous l'eau grâce à une très institutionnelle « cellule famille » pilotée par la préfecture. Mais le problème s'est déplacé en aval du CHU. Les places manquent en particulier pour héberger les femmes venant d'accoucher. En avril 2024, Médecins du monde constate que le séjour en certains lieux dédiés - censé être provisoire - s'éternise. Les résidentes partagent les mêmes galères mais pas leur temps, isolées dans leurs langues et leurs chambres. Et toutes ne sont pas mises à l'abri. Les pères, les conjoints ? Pas toujours admis. Le « dispositif » éclate les familles. Avant l'accouchement, c'est souvent l'errance, des kilomètres à pied à travers la ville. Exemple : départ obligatoire au matin d'une halte de nuit pour femmes à Chantenay (pour celles qui ont pu y passer la nuit), dépôt des paquets et valises dans une bagagerie du même quartier, douche et repas aux Restos du cœur vers

Sainte-Thérèse, éventuel accueil de jour pour familles sur l'île Beaulieu, et, entre temps, cours de français ailleurs, retour en fin d'après-midi à Chantenay pour décrocher un lit, et sinon direction la gare pour passer la nuit dans une voiture laissée ouverte par une bonne âme, ou chez un tiers avec, pour certaines, un risque d'exploitation en contrepartie de l'hébergement... « Tout ce stress... Se demander chaque fois où je vais dormir ce soir... Tout ça dans la tête, c'est ça qui a fait que j'allais presque avoir un déclenchement à quatre mois et demi de grossesse... Le fait de n'avoir pas un environnement stable, c'est pas du tout évident... »* En décembre 2023, selon Médecins du monde, une femme a fait une fausse-couche à la rue, à Nantes. D'abord se nourrir, trouver où dormir : la maternité passe au second plan.

Riquiquis, les chambres !

Quand ces femmes, à force de téléphoner, décrochent leur brevet de persévérance et, au final, le graal - un toit par le 115 -, les chambres sont souvent trop petites pour poser un berceau, ou même des valises. Cuisiner, manger chaud ou conserver de la nourriture est presque toujours interdit, impossible. Les sandwiches ou barquettes distribués sont inadaptés à l'état de santé des femmes et à leurs habitudes alimentaires. Avoir un toit, c'est faire l'impasse sur des repas. « Parfois j'ai la migraine à force de me coucher sans rien manger et je n'ai pas d'argent sur moi pour aller acheter quelque chose d'autre, donc je suis obligée de manger ce qu'ils me donnent là-bas... »*

Selon Médecins du monde, le recours à l'hébergement d'urgence est devenu chronique, maintenant chacune « dans la dépendance des aides associatives et de l'État, plutôt que de favoriser l'inclusion sociale dans une démarche d'autonomisation ». À Nantes, les financements existants ne débouchent pas toujours sur des mises à l'abri, en raison de la pénurie de logements. Une nouvelle forme de violence pour ces femmes enceintes, ballotées d'un lieu à l'autre, aux itinéraires déjà émaillés de violences, intrafamiliales ou sexuelles, sans parler des violences de l'exil. Liberté, égalité, maternité, la devise brinquebalée de l'accueil à la française. ■

* Témoignages publiés dans le rapport de Médecins du monde en 2022.



Fardeau extraordinaire

Hommage au cascadeur colonial

On entre au Jardin extraordinaire par la rue Joseph-Cholet. Qui c'est çui-là ?

LES POURTOURS de la carrière Misery sont baignés de mémoire coloniale. C'est ce qu'a souligné Thomas Bouli, chercheur indépendant au sein de l'asso Afrique Loire lors d'un week-end décolonial fin mars. Il épingle la proximité troublante entre la cascade artificielle créée par le service des espaces verts et la rue Joseph-Cholet qui borde le jardin. Illustre inconnu, Nantais, ce Cholet fut un agent zélé de la conquête manumilitari de l'Afrique, baliseur et créateur autoritaire de frontières. Militaire sous les ordres de Savorgnan de Brazza, puis administrateur colonial, Cholet repère et prospecte le bassin du Congo, terre non encore soumise à l'Empire colonial français. Objectif : prendre de vitesse les Allemands, alors eux aussi avides de conquête dans ce coin.

En remontant les affluents du fleuve Congo, Cholet bute sur une cascade, baptisée à son nom, les « chutes Cholet » (souvent dites « Chollet »). La cascade artificielle de Misery fait office de réplique version factice. Une sorte de « retour récréatif d'un refoulé colonial nantais », note le collectif La Commune de Chantenay.

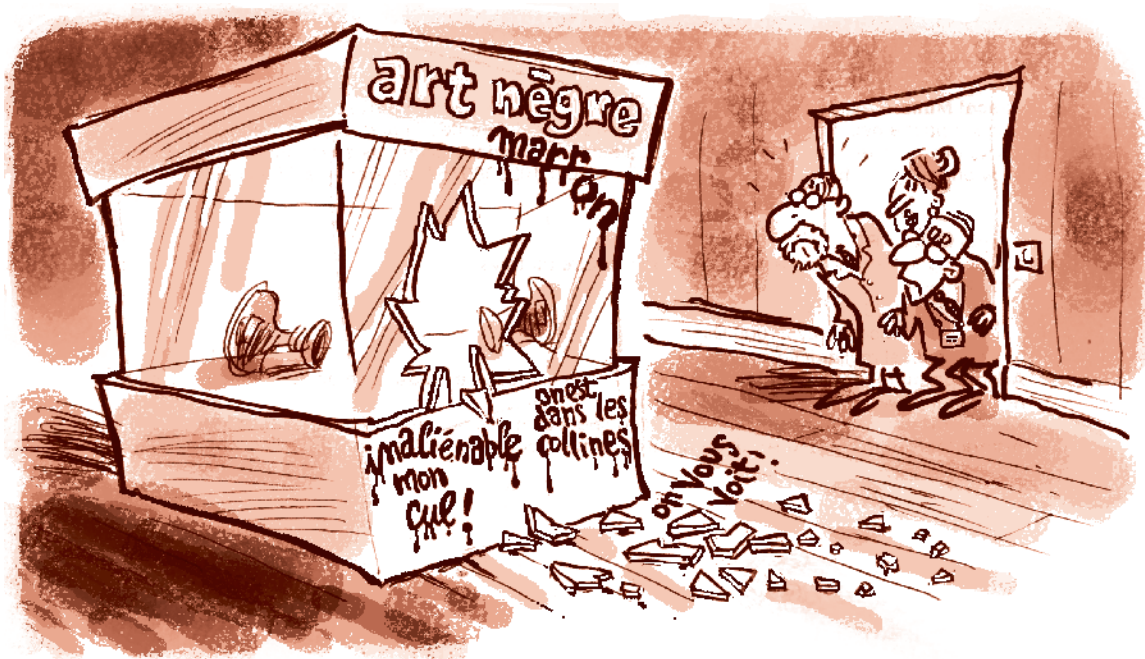
L'« administrateur colonial de 2^e classe au Congo français » Cholet est épingle de la légion d'honneur en 1891. Un an plus tard, à Loango, il meurt de paralysie, maladie bien rare à 33 ans et que certains attribuent aux mauvais esprits, perturbés par un Blanc pillleur d'objets rituels et victime des sorciers locaux. Sa « collection » a fini dans les réserves du musée du Quai Branly. Deux ans après sa mort, Nantes dénomme la rue en son hommage. Aujourd'hui, elle borne le jardin, « espace apaisé et propice à la déambulation ». Cette satanée mémoire coloniale, il serait temps de l'apaiser.



Au pied de la cascade dominée par le square Maurice-Schwob, on a planté du manioc et des bananiers. Schwob ? Un notable, patron de presse, dirigeant du *Phare de la Loire* et membre du Parti colonial. Le futur grand musée Verne et l'invocation de son imaginaire pour rendre touristiquement vendable le jardin utilisent un écrivain lui aussi très impliqué dans la défense du colonialisme français, souvent contre le vilain rival britannique. Les travers racistes qui émaillent des dizaines de ses romans sont largement occultés par les spécialistes des sociétés verniennes, et notamment par Agnès Marcetteau, récemment retraitée après une vie à la tête du musée Jules-Verne et de la médiathèque nantaise où elle a fait acheter des manuscrits du fonds Jules-Verne, tout en signant moult articles dans des revues verniennes.

Parallèlement, côté Loire, le quai Saint-Louis honore un précurseur, mort en Tunisie lors de sa deuxième croisade contre les méchants Sarrazins, six siècles avant les conquêtes de territoires africains au XIX^e et l'expansion de l'Occident chrétien. Voilà un jardin bien cerné par la mémoire à trous noirs des amnésiques. ■

Jules Baliverne



Quel bazar !

Dobrée, la curiosité dominante

Ce qu'on sait, c'est qu'on ne sait pas bien comment les objets coloniaux ont été acquis.

APRÈS 160 mois de porte close, de projets retoqués au tribunal, de permis de construire annulés et, finalement, de travaux, le musée Dobrée a rouvert en mai, montrant ses collections hétéroclites, bouts de poterie et d'amphores rafistolées, bondieuseries et chinoiserie, pièces de monnaie et silex taillés, épées esquinées, pendules, débris de sculptures, momies, tout un bazar lié à des dons de bourgeois amateurs d'antiquité au XIX^e. D'où pas mal d'objets à la provenance incertaine, aux conditions opaques d'achat – ou de vol. Au deuxième étage, l'« art extra-européen ». Traduire art colonial. Mais d'où sortent ces « acquisitions » par des explorateurs, militaires ou fonctionnaires coloniaux, quelle part d'extractivisme culturel, de razzia, de spoliation ? Leur « curiosité » est qualifiée par l'actuel musée d'« ambivalente, souvent indissociable d'un sentiment de supériorité, voire d'une domination avérée, notamment à la période coloniale ». Mais ces objets « font partie des collections départementales du Musée Dobrée (...) et, à ce titre, sont la propriété inaliénable et imprescriptible du Département ».

Impossible pour autant de « séparer le musée occidental du contexte qui l'a vu naître : guerres, génocides, massacres, exploitations, extractions par lesquels l'État accapare les

œuvres et les richesses d'autres régions du monde » note la Réunionnaise, féministe et décoloniale Françoise Vergès, qui ajoute : « Il peut y avoir un côté "tombe" dans les musées, une atmosphère morbide avec tous ces objets séparés de leur environnement de vie. »*

Au musée Dobrée, comment ont été acquis les pendentifs et massues wahaika de Nouvelle-Zélande ou les statues anthropomorphes de l'Ouest africain ? Et le masque serpent Baga de Basse-Guinée (2,24 m de haut) qui n'est ni un objet anodin, ni un artefact décoratif, mais un objet rituel sorti pour les cérémonies d'initiation, symbole de réconciliation entre le monde aquatique et la jungle, entre vie et mort ? Les spécialistes hésitent : il pourrait bien avoir servi lors des funérailles, pour soigner la stérilité, mettre fin aux temps de sécheresse, détecter les sorciers. D'ici qu'il ait conservé un pouvoir maléfique, comme les momies ramenées au début du XIX^e par Frédéric Caillaud, et que les agents du musée ne voulaient pas approcher... Explorateur, archéologue (on disait « antiquaire », à l'époque), Caillaud a laissé à Dobrée quelques 950 pièces, momies, papyrus, bijoux, vases et statues égyptiennes. Profanateur de tombes patenté, pillleur des sites des pharaons, il a revendu une part au gouvernement fran-

çais, gardant une collection perso dont il fera don à Nantes, et qui a fini au musée Dobrée. Au passage, on a bazaré les momies amochées. En 1956, quatre momies de 3000 ans d'âge, deux adultes, deux enfants, remises dans les combles éventrés par les bombardements de 1943, puis victimes des intempéries, ont fini discrètement dans une fosse commune du Pont du Cens. On n'a gardé que les sarcophages. Les militants de l'association Survie ont interpellé les dirigeants du musée qui assurent qu'« aucune pièce n'était liée à un pillage » (*Le Figaro*, 24/03). C'est ce qu'a soutenu Gildas Salaün, responsable des collections africaines et océaniques au musée, par ailleurs adjoint PS à la Ville de Nantes. Le hic, c'est qu'il a été contredit par la directrice du musée, plus prudente, qui concède pour les objets océaniques : « Nous ne savons pas dans quelles conditions précises ces transactions ont été réalisées », tout en se rassurant, aucune réclamation ou demande de restitution n'étant arrivée au musée. L'inaliénable est sauf, mais pour combien de temps ? Seul, le serpent Baga le sait. ■

François Champoniol

* Françoise Vergès, « L'universel dont se réclame le musée est une arme de domination coloniale », *Diacritik*, 13 mars 2023.

Momie charcutée

UNE MOMIE raziée par Caillaud et un couvercle de sarcophage ont aussi fini au muséum d'histoire naturelle voisin du musée Dobrée. La fiche de la momie indique « artiste inconnu ». L'origine est tout aussi floue : « Le donateur n'a laissé aucune documentation à leur sujet : la provenance géographique précise et les circonstances de la collecte de ces pièces sont par conséquent inconnues », explique l'étude sur la restauration en 2013. La momie a rejoint les réserves en 2004, à l'abri des regards. Une momie fragile, incomplète, mutilée, les os percés pour la fixer debout dans une vitrine, la tête raccrochée au corps par une broche de métal, partiellement démaillottée en 1826 par Caillaud et les notables de sociétés savantes toqués d'égyptologie, s'essayant à l'autopsie post mortem de cette femme morte entre 800 et 400 ans avant notre ère. Un crime en bandelette organisée. ■



Verne, jardinier par raccroc

Le né à Nantes utilisé à l'insu de son plein gré.

Ouvert en 2019, conçu comme le pendant public à l'attraction payante de l'arbre au hérons, le jardin « extraordinaire » ne fait au départ quasiment pas référence à Jules Verne. Seul l'adjectif *extraordinaire* évoque discrètement la collection des *Voyages extraordinaires* des romans édités par Hetzel. Le projet de l'arbre héronné abandonné, le jardin étend donc son extraordinaire à toute la carrière. Miséry privé de

son parc d'attraction ? On misera sur la « Cité des imaginaires » pour l'attractivité touristique. Transférer l'actuel musée Jules-Verne dans l'immeuble Cap 44, le dotera de plus d'espace et d'une boutique. Nouvel axe de com invoquant désormais une « ambiance végétale inspirée de Jules Verne » surgie de nulle part, pour thématiser une nature, dominée fabriquée comme décor à touristes. ■

Manque de pot

À LA RÉOUVERTURE du musée Dobrée, il fallait montrer patte blanche. Et notamment vider sa gourde « pour être sûr qu'il n'y a pas de peinture dedans », a expliqué un des (nombreux) vigiles. Peur d'un graffiti non homologué ? Un musée qui craint la peinture, on aura tout vu. ■

Manque d'eau

PRIVÉ de l'eau de sa gourde, le visiteur pouvait tenter sa soif au bar monté en extérieur pour l'évènement. Mais pas d'eau du robinet ici. « On n'en a même pas pour se rincer les mains », lâche un barmaid. Reste le water-closet. Boire, premier des petits besoins. ■

Manque de peau

À L'ENTRÉE du musée, le règlement intérieur stipule que l'ébriété et l'emprise de produits stupéfiants sont prohibées, et que « la nudité est interdite ». Pour qui ? Le personnel, les visiteurs... ? Les statues à poil peuvent aller se rhabiller. ■

Monopoly

Gavy de tempête

L'ancien campus nazairien livré aux promoteurs.

14 étages d'« appartements d'exception » : la future tour s'appelle Éminence (en hommage à la fête du slip?). Les promoteurs Icade et Duval promettent 14 bâtiments de deux à quatorze étages, 336 logements, parkings à gogo (7000 à 8000€ le m²!), rooftop, resto chic panoramique, hôtel trois étoiles pour « séjours ressourçants », mini-golf, des bureaux pour les patrons de la CCI, un ensemble « Weform », produit immobilier développé par un autre promoteur, Partim, avec salle de fitness où l'on court sur des tapis en batterie et formations privées de coachs santé-sueur, sur le marché du « sport sur prescription médicale » réputé porteur et prometteur.

Métropolisation, gentrification, attractivité : à Saint-Nazaire, les opérateurs immobiliers frétilent aussi. On logera du « beau monde » bien trié, des cadres à gros pouvoir d'achat. Clients rêvés pour résidence plein soleil, face à la mer. L'opportunité, c'est le site de Gavy-Porcé, 8 ha bordés au nord et au sud par des bois. Un site somptueux, fragile, préservé, au bord du sentier côtier GR34. Les terrains sont en grande partie communaux. Pas de problème, on les déclassa, domaine public à passer espace privé. Le maire, David Samzun, socialo tendance Cazeneuve, vend en toute opacité sur les

prix. Opérant dans une ville ouvrière, les promoteurs ont donc prévu, par un excès de bonté, de respecter la loi sur le pourcentage de logements dits sociaux. L'agence de com' City neo travaille l'acceptabilité du projet doté d'un nom de plaquette de tour operator, « Destination Gavy ». Un papier déposé dans les boîtes aux lettres dans un rayon de 600 mètres, deux ateliers de concertation et une « réunion publique conclusive » présentant le projet ficelé. Et hop. Le permis d'aménager sera déposé en octobre 2024. Première tranche à livrer en 2028.

La brochure distribuée en mairie parle de créer un parc public (en fait privatiser cet espace en bord de mer), de renforcer le caractère boisé du site (quand sont menacés des centaines d'arbres centenaires et leur biodiversité), d'accueillir des initiatives éducatives, environnementales (en réalité dégager l'université, l'école d'infirmier-es et l'espace d'éducation populaire des Éclairer-ses de France).

Face à l'alliance majorité municipale-promoteurs, un large collectif, qui va des riverains du site aux assos comme France nature environnement, Attac, Soulèvements de la terre, Extinction Rébellion... Des obtus qui ne comprennent rien à l'exception immobilière. ■

François Choblanc



Tout à traque

Camera obscura

À La Baule, un traqueur de suspects lui-même suspect.

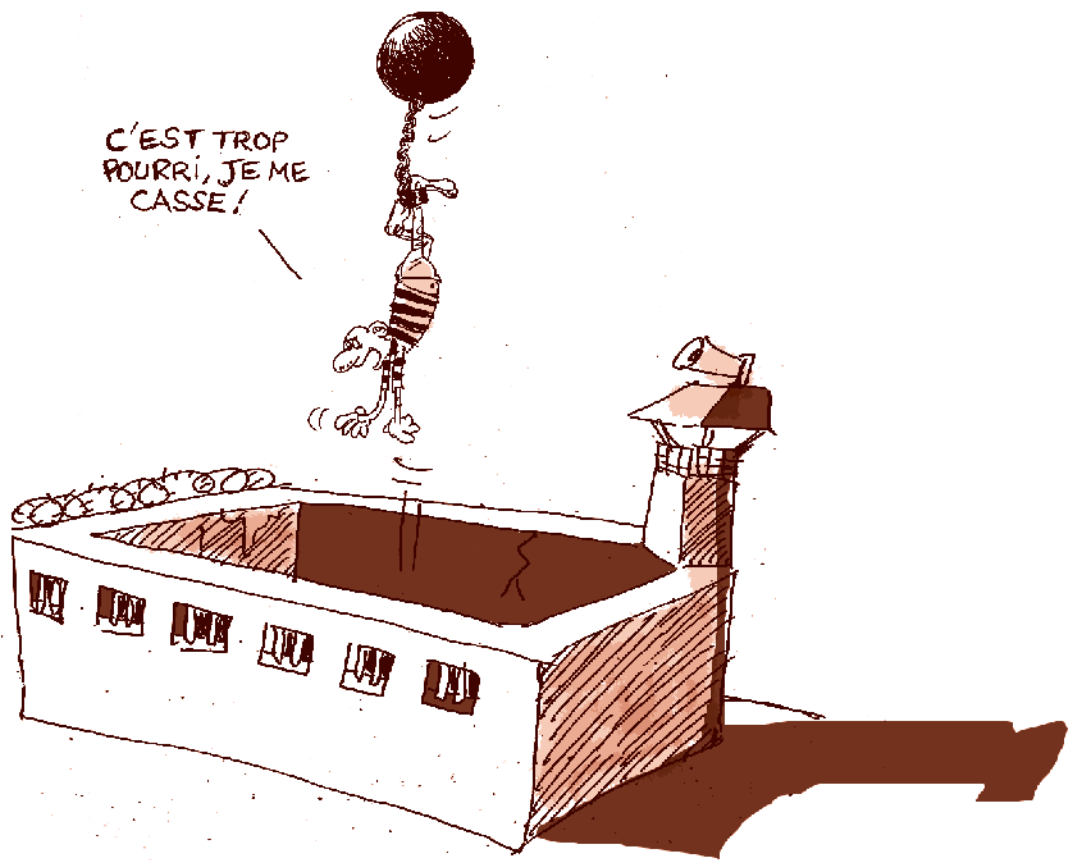
LA BAULE utilise-t-elle le logiciel israélien Briefcam pour gérer la vidéo surveillance? Le dircom communal ne répond pas, jurant juste qu'aucune intelligence artificielle ne gère les caméras.

À la lecture du guide professionnel « Pixel » 2020, 2022 et 2024 de l'Association nationale de vidéoprotection, groupement de fournisseurs et d'installateurs, La Baule, comme une centaine de villes de France, exploite Briefcam, l'intelligence artificielle permettant de visionner une heure de vidéo en une minute, avec suivi de suspects via la couleur du vêtement, etc. « La plupart des logiciels disponibles sur le marché [dont Briefcam] permettent d'activer en quelques clics une fonction de reconnaissance faciale », note la LDH. Les deux sociétés qui ont installé le système baulois, Cojitech à Couëron et CASD en Isère, vantent cette référence client dans les guides Pixel. Aux questions de Lulu, réponse standard des deux gérants : « Pas habilité par mes clients à vous parler ». Pour le dircom de La Baule, l'évocation de Briefcam doit relever du tabou, se

contentant d'un vague « la commune n'exploite pas de logiciel IA, je ne peux pas être plus précis ».

La question est sensible : Briefcam a eu quelques ennuis devant des tribunaux administratifs. Le 22 novembre 2023, le TA de Caen ordonne en référé à la communauté de communes qui englobe Deauville et Trouville d'effacer les données personnelles captées via Briefcam, notant que l'identification de « personnes physiques en fonction de leurs caractéristiques propres » porte une « atteinte grave et manifestement illégale au respect de la vie privée ». Un jugement sollicité par la LDH, le Syndicat de la magistrature, le syndicat Solidaires et l'Association de défense des libertés constitutionnelles. Les requêtes ont été rejetées contre Nice qui avait abandonné le logiciel, et contre Roubaix qui n'utilise pas l'option reconnaissance faciale, Briefcam ne servant qu'à repérer les plaques d'immatriculation de véhicules. Mais à La Baule, les caméras ne doivent enregistrer que du flou. Circulez, y a rien à voir de net. ■

Yves Météo et Olivier Chargui



À l'ombre au tableau

Une taule pleine de fuites

Avis Tripavisor unanimes pour le centre pénitentiaire nantais inspecté : à fuir.

VÉTUSTE, dégueu, dangereux, malsain, violent... Séjour déconseillé par le Contrôleur général des lieux de privation de liberté, qui est venu à Nantes en mars 2023, représenté par huit contrôleuses, dont deux hommes et un stagiaire, pour quatre jours d'inspection au centre de détention de la prison construite en 1981 au nord de Nantes.

Le bilan en 103 pages n'est pas reluisant : dans quatre des six bâtiments, « les murs parfois dégradés laissent apparaître des fibres d'amiante contenues dans l'enduit, ce qui constitue un risque sanitaire inacceptable. Les cellules situées aux extrémités des bâtiments ainsi que celles situées aux niveaux supérieurs sont rendues insalubres par des infiltrations en provenance des façades, des pignons et des toitures-terrasses. » Infiltrations déjà repérées en 2011, toujours pas réparées douze ans après. Risque incendie majeur : « La commission incendie émet régulièrement, depuis 2009, un avis défavorable à la poursuite de l'exploitation de l'établissement, du fait de l'impossible désenfumage des bâtiments » avec trois risques bien identifiés : départ de feu, propagation rapide (pas de désenfumage ni de portes résistantes au feu), et effet de panique. Seules 210 places sur les 510 de l'établisse-

ment respectent la réglementation incendie en vigueur.

Mycose toujours

Les douches sont dans un sale état : équipement cassé, ventilation inexistante, carrelage décollé par endroits, humidité permanente, moisissures au plafond. Les détenus se chopent « régulièrement des mycoses ». Dans les couloirs, « vitres cassées, faux plafonds éventrés, sols abîmés, joints d'étanchéité non remplacés ». Dans les cellules, mobilier dégradé, cloisons cassées. Les sanitaires ont du carrelage décollé, manquent de miroir, de muret de séparation. « Les rats infestent notamment les communs et les canalisations », alors que « des trous à rats sont visibles au pied de chaque bâtiment ». La nourriture en barquette servie aux repas étant insipide, trop cuite, on peut « cantiner » en payant des produits, plus chers que dans un supermarché. Des laitages, par exemple. Mais ils sont sortis des frigos le matin et distribués quatre heures après : « La rupture de la chaîne du froid entraîne, notamment l'été, des livraisons de produits endommagés non comestibles. »

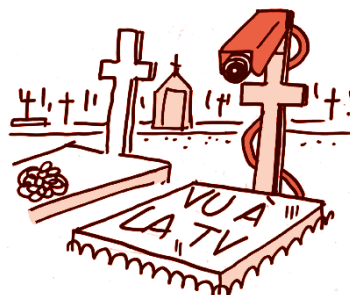
Dans les deux cellules médicalisées pour détenus en situation de handicap, « la porte est trop étroite pour permettre le passage d'un fauteuil roulant », et « aucun accès

adapté n'est prévu aux ateliers, aux parloirs, à la salle d'audience en visioconférence, à la salle de spectacle ».

Matons mateurs

Certains étages concentrent des incidents, « faits de violences entre détenus mais également résultant d'attitudes non professionnelles et non déontologiques des surveillants ». Ce que l'inspection détaille : « Comportements visant à provoquer les personnes détenues, coups portés aux portes des cellules de jour comme de nuit, provocations verbales régulières (...), empêchements d'accéder aux douches, privations de déjeuner, injures à caractère raciste, provocations et menaces de CRI [compte rendu d'incident, avant sanction disciplinaire] en cas de réplique. » Autres mesures de rétorsion, des « allumages itératifs de plafonniers de cellules une bonne partie de la nuit » ou la « la révélation à d'autres détenus d'actes intimes comme la masturbation observés à travers l'œilleton ». Les matons abusent ici des fouilles à corps, intégrales, les détenus mis à nu, ce qui est « attentatoire à la dignité des personnes détenues » et bafoue l'article L. 225-1 du code pénitentiaire. Détrempée, inflammable, toxique, cruelle, la prison est indéfendable. Faudrait vraiment tester la prison en auto-gestion, en plein air. ■

Karl Céral



Chouf les bouquets

FLEURS fanées sous haute surveillance. « Bientôt une caméra au cimetière paysager » de Châteaubriant (L'Éclairer, 10/04). La raison : « On nous a signalé des vols de fleurs », dit le chef de la police municipale. Les vols de moineaux, avant, ne posaient apparemment pas autant problème. ■

Droit de suite

Extrémisme discret

Des nouvelles des chevaux de Troisième

LA MINISTRE de la santé a rendu visite le 4 janvier à l'institut Jérôme-Lejeune, filiale de la fondation du même nom, qui attaque en justice les chercheurs, du CHU de Nantes notamment, travaillant sur l'embryon et les cellules souches*. Lors du marché de Noël place Royale à Nantes, la moitié de la recette du vin chaud est allée au Café Joyeux implanté en mars 2023 dans la rue adjacente. Deux faits, une même stratégie, masquée par des actions grand public. Pour ces structures, s'occuper des

trisomiques n'a pas qu'une intention de pure santé publique, philanthropique ou charitable. Lulu a déjà souligné le lien entre l'accompagnement des personnes atteintes de Trisomie 21 et le lobby avortement*. L'implantation de l'institut Jérôme-Lejeune et du Café Joyeux à Nantes font partie des épisodes récents. Ou comment valoriser sans vagues auprès du grand public des actions comprises de celles et ceux qui adhèrent au combat réactionnaire. ■

* « Les croisés du chromosome », n° 120-121, juillet 2022.

On peut cogner, chef?

Cricri la matraque

Du langage policé comme arme de défense.

CHRISTOPHE n'a pas de chance : il faisait très professionnellement usage de sa matraque réglementaire quand il a été filmé. Mais il a de la chance, il est flic. Au tribunal ce 23 janvier, huit ans après la manif-lieu de tournage, la juge unique de l'audience commence par lui trouver des circonstances : conditions inadmissibles d'exercice du métier, manifestants agressifs... Message clair : ça va bien se passer, monsieur. On ne va trop vous reprocher d'avoir assommé sans sommation. D'autant que le cogne a des arguments : « Où sont les mains ?, c'est très important, en sécurité », explique l'agent Christophe Fouquet au juge. Il l'a appris à l'école de police, un quidam mains dans les poches est un « individu potentiellement dangereux », même si celui-là venait de donner du sérum physiologique à deux étudiantes affectées par les lacrymos. Non non, ce jour de mars 2016, lors d'une manif contre la loi El Kohmri, le quidam l'avait bien cherché. Statique, mégaphone en bandoulière, il a surtout les mains dans les poches, avec tout ce potentiel de péril imminents à surgir de la poche, qu'il paye d'un crâne en sang. Sept points de suture. Question de M^e Hurriet, avocat de la victime : « Pourquoi ne pas avoir demandé à sortir les mains des poches ? ». Le flic, imparable : « Je n'ai pas eu le temps de faire beaucoup de phrases... ». À l'audience, s'il a plus de temps, ses phrases sont curieusement tournées : « J'ai pris en charge l'individu. Je n'ai pas vu la tête de l'homme toucher la matraque. » C'était la rubrique rencontres fortuites de corps et d'objets. « Et la première fois où il est tombé, il ne s'est pas plaint... On était dans une manœuvre de refoulement, il fallait disperser la manif. ». M^e Hurriet tique : « Disperser ? Mais il était tout seul ! »

Matraque maniaque

Le brave fonctionnaire l'explique à la juge, ce coup de matraque, bien visible sur les vidéos, aurait donc réussi à ne pas toucher la tête, juste le « bas du fessier » et « pas de manière déraisonnée » selon lui : « Pour un minimum d'efficacité, il faut armer le bras vers le haut, prendre de l'élan. Certains manifestants ont des rembourrages... ». Il ajoute : « Je ne l'ai pas tapé au sol, je l'ai "accompagné". Pour pas qu'il heurte mes protections. » Faudrait pas abîmer son bouclier ou ses jambières renforcées. Autre moment de son audition devant la juge : « J'ai mis au sol l'individu, de par son comportement et son potentiel de violence. ». Puis il l'a « accompagné pour ne pas qu'il heurte quelqu'un d'autre... ». M^e Hurriet encore : « Mais... il était tout seul... ». Pour son rapport au tribunal, un médecin légiste n'énonce jamais de certitudes, seulement des éventualités et des concordances. Cette fois-ci, le légiste parle bien d'un objet contondant, compatible avec une matraque. Le flic



traduit : « Objet contondant, ça englobe tous types d'armes, une matraque, un mur, un angle de garage... » Justement, c'est dans une encoignure de garage, notoire arme par destination, qu'il a usé de sa matraque contre la victime. L'auteur des coups, c'est donc ce garage ! Si bien formé à l'école de police, le flic dit avoir dûment repéré la figure d'un « agitateur » : « Avec son mégaphone, il donnait des ordres. Enfin, c'était de loin, à un niveau pas très perceptible... ». M^e Hurriet le souligne, ce dossier sert de référence à l'école régionale d'avocats : « Il illustre tous

les dysfonctionnements », plaintes contre les violences policières, lenteur de la justice, « délai déraisonnable » de huit ans, lâcheté du procureur qui ne convoque pas l'auteur du matraquage et classe sans suite*, résistance du syndicat SGP-FO qui fait ouvertement obstruction à l'enquête des « bœufs carottes » de l'IGPN, arrache les affiches d'appels à témoins placardés autour des lieux du matraquage... Christophe, qui a réaffirmé son bon droit dans ses bottes, est finalement condamné à seulement quatre mois avec sursis et 1500€ de dommages et

intérêts et frais de justice, sans inscription au casier judiciaire. Quand on rate l'impunité, reste encore la clémence.

Quant au système de défense du matraqueur, ça restera une réf-

rence à l'école des Pinocchio en uniforme. ■

Bernard Gouzin

* Il faudra forcer le passage par une plainte avec constitution de partie civile auprès du doyen des juges d'instruction.

Petit ménage de printemps 22, v'là les stats !

EN LOIRE INFÉRIEURE, le 22 avril, le préfet a fait le bilan des vingt jours de l'opération « Place nette XXL ». Du grand nettoyage, ciblé antidrogue, à très grande échelle, donc. 4200 flics et gendarmes mobilisés sur le terrain, 180 gardes à vue, dont un tiers seulement pour motif de stupés. Résultat : onze kilos de drogue saisis, 14 personnes en taule. Question rendement, ça fait du 0,13g par fonctionnaire. L'extra extralarge a viré riquiqui. ■

Parabaulympique CRS fantômes

L'été de tous les dangers,
saison 2.

LA BAULE, Le Pouliguen et Pornichet flippent à l'idée d'une criminalité estivale incontrôlable. « Nous allons nécessairement souffrir », clame le maire du Pouliguen (Presse-O, 16/03). « On va être plus nombreux et on n'aura aucun CRS. Les voyous vont le comprendre », dit le chef de la police municipale à Pornichet (Le Figaro, 20/04). La faute à cet idiot de Coubertin. Les JO mobilisent les CRS à Paris, privant les trois stations des 70 flics habituellement voués à traquer le vol de bigorneaux à mains nues qui sévit dans les trois stations chics mitoyennes. À part ne pas faire appliquer le fameux et bien réel arrêté interdisant de fumer la chicha sur la plage, on ne voit pas ce qui risque de mettre le feu à la baie. D'autant que le taux de la délinquance a chuté de 16 % entre 2022 et 2023. Cet été, la police municipale, armée depuis janvier de Glock 45 qui tuent, pourra dégainer. Même si, selon Louvrier, des flics municipaux armés, « ça ne compensera jamais une compagnie de CRS ». Seul répit sécuritaire, le 5 juin (un seul jour, hélas), le flambeau olympique a trottiné sous haute protection sur 4,4 km pendant une heure, offrant à La Baule des tireurs d'élite, des démineurs, le GIGN et une escorte de gendarmes et de la police nationale. En 2015, La Baule avait renoncé à candidater pour accueillir les épreuves olympiques de voile, qui lui aurait donné la protection policière rapprochée aujourd'hui revendiquée pour la saison. Mais Louvrier qui n'est pas à un contradiction près, se glorifie de bénéficier d'un afflux de fuyards de Paname olympifié : « Les Parisiens vont venir ici chercher de la tranquillité et de la qualité de vie » (Ouest-France, 07/05).

Saison 1 : nada

En 2023, les mêmes maires avaient pleurniché, déplorant le retard de transferts de troupes, retenues par les émeutes des banlieues, sans pour autant déplorer de faits divers saignants, à part un abruti cogneur sortant d'une boîte de nuit, et un nageur percuté par un bateau à moteur devant une plage gardée par les CRS, mais hors de leurs heures de surveillance. Cette privation de CRS était une « non assistance à personne en danger », avait couiné Louvrier. C'est la malédiction de La Baule : il y a toujours des dangers plus intéressants ailleurs. ■

Olivier Guichet

Une star débailisée

Le pauvre Jean-Pierre Castaldi, 80 balais, ex-animateur télé de Fort Boyard « a dû se résoudre à vendre son appartement pour s'assurer une retraite décente » après avoir gagné « beaucoup d'argent » et « un peu trop flambé » (C news, 18/01). Et puis, blam, le cauchemar, les rapports tendus avec le fisc. La Baule perd une star en carton, lui, sa résidence secondaire. Quelle misère. ■



Massacre à la Faut pas se laisser abattre

LES ARBRES, ça énerve. À La Baule, deux adjointes au maire se sont pris la tête sur une question d'arbre à abattre, planté sur le trottoir devant le PMU, bien aligné avec les autres de l'avenue. Grosse gêne pour la terrasse du rade, selon Pascal Mabit, conseiller municipal, de la majorité lui aussi, grande gueule notoire*. L'élue à l'environnement refuse de virer l'arbre fâcheux pour le PMU. Pascal Mabit, dans le civil commercial chez « Desgranges

outils coupants », sort sa tronçonneuse et ratiboise l'arbre du litige. Discrètement, mais quand même repéré par les caméras de surveillance. Démission!, exigent ses collègues. Le tronçonneur se plaint : on lui a balancé des crottes de cheval dans sa boîte aux lettres, des crottes de chien sur sa pelouse. La tension monte. En mars et avril dernier 2023, Pascal sang chaud menace de mort le maire et deux autres élus, évoquant des accointances avec le milieu nantais, son

fusil de chasse, l'inutilité de solliciter la police, et enfin les méthodes corses des gêneurs jetés dans le port, béton aux pieds. Poussé vers la sortie, il démissionne, mais les élus visés prennent la mouche, et le collent au tribunal. Ce n'était qu'un « arbrisseau », dira-t-il au juge, qui l'a relaxé, au bénéfice du

doute. Vexé, le parquet a fait appel. La famille de l'arbre n'était pas représentée. ■

Jack Tordance

* En décembre 2022, quand les agents CFTC de la mairie de La Baule débroyaient, il se lance dans une diatribe réac : « Soit on remet les gens dans le droit chemin, soit on va travailler dans le privé. »

Candélabres délabrés

A peine installés, déjà rouillés. À Pornichet, les 56 lampadaires du bord de mer n'ont pas résisté longtemps aux injures du temps immédiat, salé et iodé. Un tiers des mâts ont dû être démontés à la mi-février, atteints, à peine posés par Bouygues, par « des traces d'usure prématurée ». « Le fournisseur prend tout en charge sans faire d'histoire. Encore heureux! », dit le maire (France Bleu Loire Océan, 11/03). Le bonheur, version cheap. ■

Économie circulaire Rugy, expert en pantoufles

Sorti des homards,
il a bien trouvé à se recasier.

ANCIEN ministre écolo rat-trapé par les homards, François de Rugy poursuit son pantouflage durable, retour sur investissement de sa vie d' élu, député, président de l'assemblée nationale, ministre. Le voilà vice-président du conseil d'administration du groupe Vergnet qui grenouille dans le renouvelable énergétique, fabricant les éoliennes de moyenne puissance et des installations solaires. Un recyclage en continuité de sa vie politique qui a fait de Rugy une marchandise bankable.

Rugy a d'abord créé Naokern conseil dont il est le président, et a vite rejoint la banque d'affaires Alantra comme « senior advisor » pour verdir les tactiques des entreprises clientes. Une stratégie fréquente en macronie. Il y a un peu plus d'un an, « un tiers des anciens ministres d'Emmanuel Macron ont rejoint le privé » (Le Monde, 09/01/2023). Ce serait bête de s'en priver.

Comme de son mandat de conseiller régional que ce « Vert sécuritaire » autoproclamé, désormais à la tête d'un groupuscule baptisé « Démocrates et progressistes », garde toujours. Même quand on a officiellement annoncé renoncer à la politique, on peut appliquer le développement durable à l'indemnité d' élu qu'on conserve. Un principe conservateur. ■



Cricri

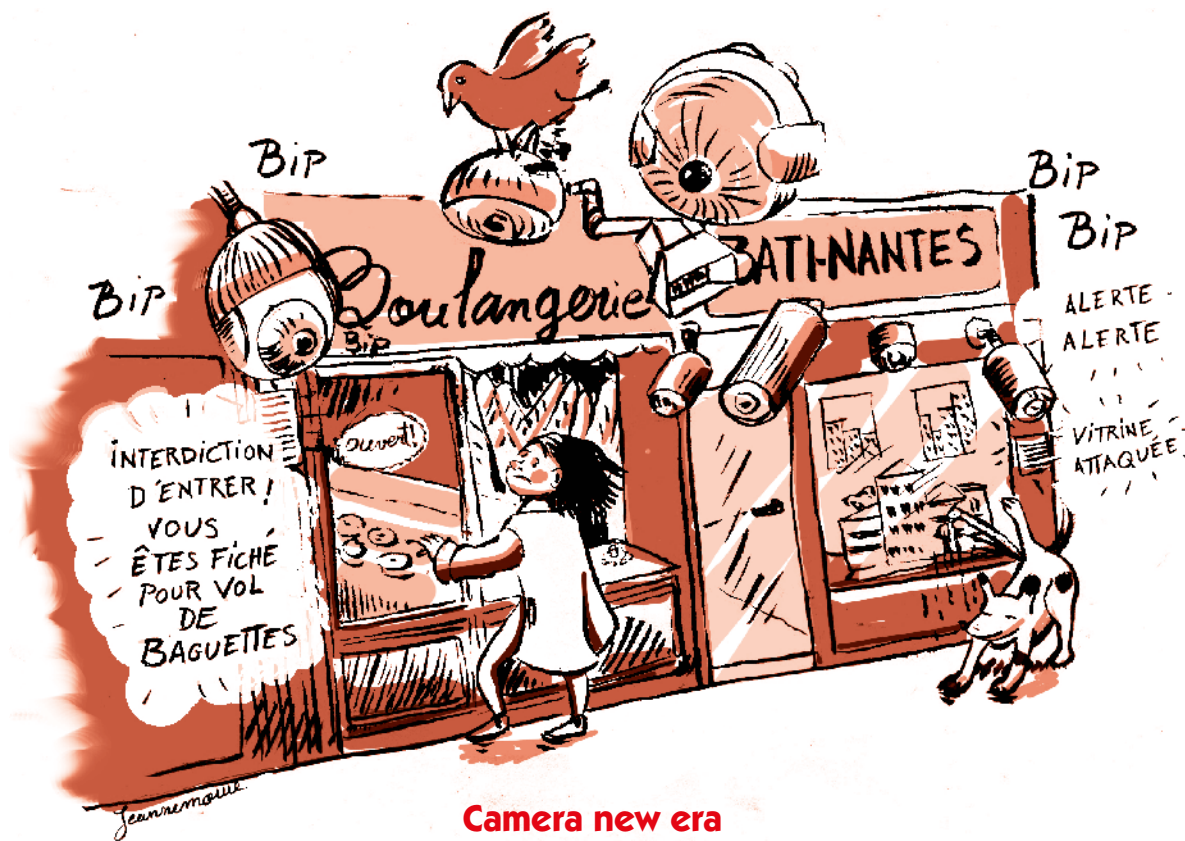
Tempérante de situation

M^{me} Moranzais est une dame de vertu. Cette année, la tempérance.

Et si le véritable courage, c'était « le courage de la nuance ? », lance la présidente de la région dans l'édito de décembre du magazine officiel des Pays de la Loire qu'elle démarre par une phrase qui peut devenir historique : « Ces lignes sont pour moi l'occasion de vous adresser mes meilleurs vœux ». Utiliser la date de parution avec telle habileté opportuniste, chapeau ! Son sens de la nuance courageuse lui fait vanter une autre vertu ligérienne, la « tempérance ». Faut-il s'attendre à des subventions aux ligues de vertu anti alcooliques ? Après avoir malencontreusement posé en photo au Hellfest en juin en arborant les doigts en cornes du diable et s'être fait rappeler à l'ordre, il fallait rassurer l'électorat conservateur. Mais en des terres viticoles, il faut du courage pour prôner la tempérance. Oser, c'est doser. ■

Libérez les ordures

POUR étouffer le bruit, ce projet de déchetterie industrielle prévoit de la cerner de murs de 6 à 8 m de haut. « On va avoir une prison à l'entrée de Sautron », disent les habitants mobilisés (Le Figaro, 11/04). Une nouvelle anxiété : le ressenti carcéral. ■



Camera new era

Caméraittements

Bon pied, bon œil ? Devenez caméra de vidéo surveillance. Le marché est porteur.

50 ARRÊTÉS préfectoraux publiés le 16 janvier ont délivré pour le département 1493 autorisations de nouvelles caméras* pour des hôtels, bureaux de poste, tabac presse, fast-food, magasins de bouffe pour animaux, de plantes vertes, de surgelés, supermarchés**. Et même un camping, une boulangerie, volonté sans doute liée à une recrudescence du vol de baguette à l'étalage et de sardines de tente à l'arraché. Caméras intérieures, extérieures et pointant même sur la voie publique. Le Super U de la rue Lafayette à Nantes en branche 25 d'un coup. Le Sure hôtel à La Beaujoire en gagne 42 ! Le record revient à La Baule, qui

a décroché le droit de braquer 362 nouvelles caméras dans les rues. Il y en avait déjà 215, tous les trente mètres sur le remblai – on suppose contre les cambriolages des châteaux de sable. Dix caméras à bâbord et tribord du port de plaisance, là c'est officiel, c'est pour traquer « les rodéos à jet-ski dans le chenal ». Soit quatre fois et demie plus de caméras au kilomètre carré qu'à Nantes. En 2020, le maire Franck Louvrier a affirmé son objectif : 500 à 600 caméras gérées par la collectivité. Nantes a investi 6,3M€ pour arriver à 250 caméras* fin 2023, dont 16 financées par l'État pour accueillir à La Beaujoire des matches de foot des Jeux olympiques.

L'important c'est de participer au flicage généralisé. Et l'expansion du domaine de l'espionnage patenté est permanente. Mois de mars, nouvelle salves d'autorisations pour 257 caméras dans des banques, boulangeries, garages, boutiques, pharmacies. Mais qui nous protège du vol de caméras ? ■

Nestor Ambur

* On ne parle pas des caméras donnant sur l'espace public : 12427 en Loire-inférieure, selon nos décomptes.

** Plus six caméras autorisées en mars dans l'Ehpad de Saint-Joachim en Brière. Sans doute comme mode de prévention contre les tirs à la chevrotine de chasseurs avinés.

22, v'là les pandores

LA MUSIQUE exaspère les Lmœurs. Un mélomane de Nozay un peu trop pousseur de volume a écopé de quatre mois de prison ferme, chaîne hi-fi confisquée, après 22 visites des gendarmes pour lui faire baisser le son (L'Éclairneur de Châteaubriant, 06/04). En mars 2022, il avait déjà été condamné à quatre mois ferme, pour le même motif : musique tapant sur les nerfs des voisins. (Cette info n'est pas sponsorisée par une marque de bouchons d'oreille). ■

Du camérab !

QUESTION caméras scrutant les comportements suspects et les individus à conduite anormale dans l'espace public, Nantes a longtemps traîné les pieds. Zéro caméra en 2014. Mais depuis, c'est séance de rattrapage permanent. 134 caméras en 2020, pour passer à 250 à la fin de l'année dernière. Avec certains quartiers plus ciblés : Malakoff est passé de sept à 16 caméras, Doulon-Bottière, de trois à 17 caméras. Arrivent les Jeux olympiques. Une aubaine de plus pour les vendeurs de caméras : seize nouvelles à installer, dont treize dans le secteur de La Beaujoire avant les matches de foot fin juillet début août. ■



Dernier cri

Les yeux du pont n'ont pas de mémoire.

DEPUIS juin 2023, le pont de Saint-Nazaire enjambe l'estuaire sous l'œil de 29 caméras dernier cri, dont 13 mobiles. Soit 600 000€ investis pour éviter les suicides des sauteurs de parapet. Mais les caméras n'ont pas de mémoire : pas de disque dur, rien n'est enregistré (L'Écho de la Presqu'île, 03/01). La préfecture a tardé huit mois avant d'autoriser la création d'archives vidéo. Un mois après, les caméras enregistrent. Mais si elles tombent en carafe ? Urgent : on recherche dessinateurs pour croquis en temps réel. ■

Qui ça ?



Ont œuvré à ce numéro : Anis Mauresque, Clément Dragor, Bernard Dihère, Jeanne Morue, Jules de chez Smith, Machin, Nicolas de La Casinière, Olli, Pascale Hibrage, Ray Clid, Sophie Nasri.

Directeur de publication : Nicolas de La Casinière.

N° ISSN : 1270-4911 - N° CCPAP : 0211 G 88321

La Lettre à Lulu est éditée par l'association La Luttre à Leuleu (c/o Sans Sheriff, 18 rue Geoffroy-Drouet, 44000 Nantes).

Tirée à 1 600 exemplaires sur papier recyclé par l'imprimerie Allais, ZA Pôle sud, 30 rue de l'Atlantique, 44115 Basse-Goulaine.

Les textes publiés sont « copyleft ». Libres de droits, ils peuvent donc être repris, republiés, rediffusés, si possible avec mention de l'origine.

Les archives du journal sont sur lalettrealulu.fr

Abonnement 20 euros = 10 numéros

Nom : chèque à l'ordre de
Prénom : La Luttre à Leuleu
Adresse : c/o Sans Sheriff
..... 18 rue Geoffroy-Drouet
..... 44000 Nantes
..... ou abonnement en ligne
Courriel : (papier ou pdf) via notre
..... site lalettrealulu.fr